

**CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES
TROPHEE GINETTE DUBOIS**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre maximum d'inscriptions retenues à la date limite d'inscription est fixé à **82** joueuses dont 4 wild cards attribuées par la DTN.

MINIMES : 15 et 16 ans né(e)s en **2009** et **2010**

Ouvert aux joueuses amateurs de nationalité française et licenciées ffgolf dont l'index n'est **pas supérieur à 7.4**.

74 joueuses retenues par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription.

Et les 4 joueuses ½ finaliste du championnat de France des jeunes Benjamines de l'année en cours qui pourront concourir pour le titre de championne de France Minimes.

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2.5

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2.8

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.: voir § 1.2.4

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :
Les 30 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** sur le site Internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

ENREGISTREMENT

Toutes les joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par E-mail au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de **disqualification**.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux trois premières de chaque catégorie.
Trophée Ginette DUBOIS confié pendant la remise des prix à la championne de France Minimes.